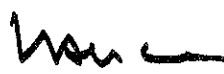



Par ailleurs, la Région a pris pleinement la mesure de la catastrophe faisant suite aux inondations qui se sont produites dans le sud de la Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées.

Ainsi, je vous informe que la Région Midi-Pyrénées a mobilisé le 11 juillet 2013 une première enveloppe de crédits de cinq millions d'euros pour venir en aide aux sinistrés. Ce fonds exceptionnel doit permettre notamment de réaliser des travaux d'urgence et de remettre en état pour les communes et leurs groupements (la voirie et les espaces publics, les bâtiments et équipements publics et les travaux d'urgences sur les cours d'eau), ainsi que pour les entreprises industrielles et touristiques et les exploitations agricoles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

  
  
**Martin MALVY**